

SAINT-PONT



LETTRE D'INFORMATION

MAI 2021

ÉDITO

Chères saint-pontoises et chers saint-pontois,

Ça nous manque : de nous retrouver, partager, échanger, faire sens, faire lien, à la terrasse des cafés, dans la salle d'un musée ou celle d'un cinéma. Et c'est parce que ça nous manque que nous vous proposons cette lettre d'information. Elle vous livre justement les 5 immanquables des prochaines semaines.

Bonne lecture !

Caroline BARDOT, Maire de Saint-Pont

« EN ATTENDANT L'ÉTÉ » : VOTRE RDV DU 29 MAI ANIMÉ ET CONVIVAL !

Le samedi 29 mai, la Municipalité vous donne RDV à partir de 14 heures sur le parvis de la mairie-école (dans la cour de l'école derrière les bâtiments communaux), avec plusieurs temps forts... En attendant l'été !

- ◆ Vichy Communauté et ses communes sont engagées pour la reconquête des bourgs et centres-villes. La période actuelle questionne la relation à notre Commune, ses espaces et ses dynamiques. Quels sont aujourd'hui vos attachements, vos (nouvelles) habitudes, vos envies pour demain ? Partageons ensemble notre vécu et nos envies, en imaginant Saint-Pont demain !
- ◆ L'animation sera assurée par nos deux célèbres artistes saintpontois, Olivier Jacques le musicien et Nicolas Petit-Barat, le clown sculpteur de ballons.
- ◆ Des jeux en bois (labyrinthe, flipper, etc.) créés par Patrice Monnay, seront mis gracieusement à disposition des jeunes et des autres !
- ◆ L'association « Objectif Terre » exposera ses créations artisanales et proposera des poèmes et des textes bucoliques.
- ◆ A 17 heures, un spectacle musical « le Périphe de Marcabrun », à la découverte des instruments du monde, sera donné à l'église de Saint-Pont, par Olivier Jacques.



Dans le contexte sanitaire, l'ensemble de ce programme se déroulera en extérieur et dans le respect des gestes barrières.

PERMIS DE VÉGÉTALISER

Le rôle bénéfique de la végétation n'est plus à démontrer, tant sur le plan de l'attractivité, la qualité du cadre de vie et la lutte contre les pollutions. En séance du 3 mai dernier, le Conseil Municipal a adopté le dispositif « Végétalisons Saint-Pont ».



Vous souhaitez végétaliser une banquette de terre à créer sur le trottoir bordant votre habitation ? Planter des fleurs en pied de façade, de mur, de clôture ? Installer des plantations mobiles en jardinières ou en pots sur le domaine public ? Les projets seront instruits en fonction de critères techniques, en collaboration avec la Commune de Saint-Pont, gestionnaire de la voirie. La Commune délivrera aux porteurs de projets retenus un « permis de végétaliser les rues de Saint-Pont » en lien avec une Charte de végétalisation.

Pour en savoir plus et adhérer à ce dispositif, faites-vous connaître en mairie !

RANDO « VERTE » LE 19 JUIN, POUR RAMASSER LES DÉCHETS



Le Conseil Communal des Jeunes, qui s'est réuni pour la première fois le 5 mai dernier, organise une randonnée « verte » pour ramasser les déchets dans la nature. Tous les habitants sont invités à participer à cette action citoyenne et engagée. **RDV le samedi 19 juin à 14 heures**, sur le parvis de la mairie-école, pour le départ de la randonnée, la distribution des sacs et des consignes. A l'issue des balades en petits groupes dans toute la Commune, retour pour 17h30 avec le verre de l'amitié offert par la Municipalité. Ensemble, agissons pour nettoyer notre Commune et préserver la planète !

VACCINATION COVID-19

Vichy Communauté lance le recensement des +40 ans.

Pour vous faire vacciner, remplissez le formulaire en ligne de demande de RDV. Les équipes du **numéro vert Vichy Solidaire** prendront contact avec vous dans les meilleurs délais pour vous proposer un rendez-vous.

Formulaire accessible depuis la page d'accueil du site internet de la mairie : <https://mairie-saint-pont.fr>. Vous pouvez aussi vous rendre en mairie pour le remplir.



AUX URNES ! ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES LES 20 ET 27 JUIN



Le vote pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin prochains se fera à la salle polyvalente, dans le respect des gestes barrières et de conditions sanitaires strictes. Si vous ne pouvez pas être présent, pensez à la procuration ! Depuis le 6 avril, il est désormais plus simple d'établir une procuration, en utilisant le téléservice « Maprocuration », puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et la référence de confirmation du dépôt de la demande en ligne. Pour effectuer votre demande de procuration : www.maprocuration.gouv.fr.

À VOTRE SERVICE A SAINT-PONT

SERVICES SANTÉ SAINT-PONT : 12 Route Broût-Vernet

- Infirmière libérale : 07 82 54 53 02
- Ostéopathe : 06 40 09 25 62
- Masseur– kinésithérapeute : 06 04 65 42 09
- Ambulance-Taxi L'ANDELOT : 04 70 90 58 45

ENTREPRISES A SAINT-PONT :

- MENUISIER : BARTOLOMEU : 06 84 26 83 37
- PLOMBIER CHAUFFAGISTE: DESIAGE : 06 46 63 13 29
- GENIE CLIMATIQUE : D. DESGOUTTES : 04 70 90 58 81
- ARCHITECTE D'INTERIEUR : E. DORIAT : 06 42 94 10 74
- TAPISSIER D'AMEUBLEMENT : V. MAYET : 06 37 46 65 24
- CHAMBRE D'HOTES LOTHANTIC : C. MATHIAS : 06 85 87 02 98
- LINEA FORCE (Informatique) : MME ISNARD : 06 60 88 75 11
- BM ESPACES VERTS : B. MATHIEU : 06 68 72 87 01
- O. SNANEDJ ESPACES VERTS : 06 87 14 95 93
- P. GAZ MECANIQUE : L. PAGET : 06 47 45 07 53
- NICO FERMETURE : N. SAULZET : 06 25 05 34 65

- REFLETS INTERIEUR : N. BOUDET : 06 62 27 09 57
- REMIXESERVICE-LOCATION : M. COSTA : 06 17 31 37 89

ANIMAUX : Pension chiens / chats

- Pension LOUDENKA : 04 70 90 57 40
- Ostéopathie Animale : P. GAUDY : 06 47 95 79 02

ASSISTANTES MATERNELLES :

- Mme GAUFFINET : 06 63 70 10 08
- Mme MATHIAS : 04 70 90 59 74

SERVICES COLLECTIFS :

- SERVICE DE L'EAU : SIVOM : Gannat : 04 70 90 02 89
- SICTOM : (Collecte ordures ménagères) : 04 70 45 51 67
- SIVOS (SCOLAIRE) : 04 70 90 51 92
- CANTINE / RPI : 04 70 90 51 19
- URBANISME : Vichy Communauté : 04 63 01 10 45
- ASSAINISSEMENT : Vichy Communauté : 04 70 30 58 90

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

HEURES D'OUVERTURES

Lundi / mardi : 13h30 -18h00 - fermé le matin
Mercredi matin 9h00 - 12h00 - fermé l'après-midi
Jeudi / vendredi : 13h30 - 17h00 - fermé le matin
Sur rdv : Le Maire Caroline BARDOT : 06 50 94 77 04

SAMU : 15 POLICE : 17 POMPIERS : 18

GENDARMERIE GANNAT : 04 70 90 87 09

Médecin d'astreinte

(dimanches, jours fériés et nuits) : 04 70 48 57 87

Directrice de publication : Caroline BARDOT – IPNS

Site internet www.mairie-saint-pont.fr : toutes les informations sur l'activité de la Commune et vos démarches.

MAIRIE-9 route d'Espinasse-Vozelle– 03110 SAINT-PONT-Tél : 04 70 90 52 02

E-mail : mairie.saint-pont@wanadoo.fr